

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 11 juin 2018**

Conseillers élus : 15
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 2
Absents non excusés : 2
Absents excusés : 1

Date de convocation : 5 juin 2018

Etaient présents : Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Dominique WEYANT ; M. David HEIB ; M. Christian FORFERT ; Mme Hélène FAVRE MONNET ; Mme Roseline KLEIN-BELLUCO ; M. Nicolas ROQUEL ; Mme Julie LAFFAYE ; Mme Enza BAROTTE ; Mme Véronique THILL

Etaient absents excusés : M. Christian SCHMITZ a donné procuration Mme Hélène FAVRE MONNET ; Monsieur Pascal JOLIOT a donné procuration à Mme Nathalie ROUSSEAU

Absents : Mme Cindy Dos REIS ; M. Gérard IMBS ; M. Claude NEVEU

Secrétaire de séance : Mme Enza BAROTTE ;

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 9 avril 2018.

Mme Le maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

DELIB : 7.1 019/2018 – DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide de transférer les sommes suivantes :

Dépenses d'investissement :

- Compte : 040 2128 : - 100 000 euros
- Compte : 041 2128 : + 50 000 euros
- Compte : 2128 (opération 1205) : + 50 000 euros

- Compte : 204 (subvention aux particuliers) : + 10 000 euros
- Compte : 2184 (mobilier) : + 25 000 euros
- Compte : 2168 (autres collections et œuvres) : + 5 000 euros
- Compte : 020 dépenses imprévues : + 5 928.00 euros

Recettes d'investissement :

- Compte : 10222 : + 45 928 euros

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
CANTON DE MARANGE-SILVANGE
COMMUNE DE NORROY-LE-VENEUR**

Le budget 2018 s'établit comme suit :

- Fonctionnement : Dépenses : 1 645 150,09 €
 Recettes : 1 645 150,09 €

- Investissement : Dépenses : 2 945 861,22 €
 Recettes : 2 945 861,22 €

VOTE : à l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture pour contrôle de la légalité le 12 juin 2018 et sa publication le 18 juin 2018 ;

Au registre suivent les signatures

Fait à Norroy Le Veneur, le 12 juin 2018
Mme le Maire, Nathalie ROUSSEAU